

**POUR RÉSORBER LA CHERTÉ DE LA VIE AU BÉNIN**

**Les conseils pratiques de La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin**

**Ulvaeus BALOGOUN**  
A travers une conférence de presse qui a eu lieu hier à la Maison des médias, Etienne Badou, assistant

du président de la ligue pour la défense du consommateur au Bénin, a exposé en complément de toutes les actions menées depuis le début de la crise,

des recommandations pouvant amener les consommateurs à procéder à des réformes de leur mode de consommation, de leurs comportements en tant

que citoyens actifs participant au développement de leur pays. Ainsi, les trois domaines stratégiques de la consommation qui sont directement et sévèrement

touchés par la hausse des prix ont été passés à la loupe : l'alimentation, le transport et enfin l'énergie électrique. Les détails sont consignés dans ces tableaux.

Domaines consommation	Recommandations aux consommateurs	Recommandations à l'Etat	Recommandations aux opérateurs économiques
<b>Alimentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- consommer local</li> <li>- éviter tout gaspillage et ne préparer que la quantité suffisante et saine de nourriture, surtout en ce qui concerne les denrées alimentaire hautement périssables et difficilement recyclables telles que l'igname pillée, le gari délayé, etc ;</li> <li>- valoriser leurs parcelles en friche et en faire de petits champs familiaux dans le cadre d'une agriculture d'autosuffisance ;</li> <li>- créer des jardins scolaires pour planter des légumes surtout dans les zones rurales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer techniquement et financièrement les agriculteurs locaux afin d'accroître significativement la production nationale ;</li> <li>- Accélérer l'aménagement et la mise en valeur des principales vallées du pays ;</li> <li>- Encourager par des programmes spécifiques les jeunes à aller à la terre ;</li> <li>- Appuyer la mécanisation de l'agriculture ;</li> <li>- Appuyer l'installation de grandes industries agro-alimentaires ;</li> <li>- Sécuriser juridiquement les terres surtout rurales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-adopter l'utilisation de farine panifiable de manioc pour la fabrication du pain, des gâteaux, de tous les produits de consommation habituellement fabriqués à base de farine de blé ;</li> <li>- introduire dans l'industrie du lait l'usage du soja pour la production du yaourt ainsi que d'autres produits laitiers ;</li> <li>-promouvoir les boissons traditionnelles du Bénin et inciter à leur consommation afin de réduire les énormes dépenses consenties dans les bars, restaurants et snacks bars ;</li> <li>-investir dans l'installation des unités de transformation agro-alimentaires</li> </ul>
<b>Transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- éviter les petits déplacements en voiture ;</li> <li>- recourir au covoiturage (utilisation par plusieurs personnes d'un même véhicule) pour minimiser les frais de carburant ;</li> <li>- planifier les sorties afin de limiter les déplacements superflus</li> <li>- privilégier les visioconférences et les échanges via Internet et Skype plutôt que les déplacements ;</li> <li>- ne pas laisser le moteur (de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accorder des facilités douanières et fiscales aux compagnies de transport en commun urbain et interurbain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investir dans la création de compagnies de transport en commun urbain et interurbain</li> </ul>